



Maison des aînés de La Prairie
500 rue St-Laurent
La Prairie, Qc. J5R 5X2
Tél : 450 444-6736
admin@maisondesaineslaprairie.org

Modalités d'inscription et de remboursement

- La carte de membre de la Maison des aînés de La Prairie est obligatoire pour participer aux activités de l'organisme;
- Le paiement de la cotisation et des activités doit s'effectuer lors de la semaine d'inscription ou subséquemment selon le cas et confirme l'inscription du participant à celles-ci;
- Aucun remboursement ne sera fait, sauf en cas de raison médicale ou de force majeure;
- Sur présentation d'un billet médical, un remboursement sera effectué au prorata des journées restantes; toutefois, des frais de 10.00 \$ par participant seront exigés;
- Lorsqu'une activité est annulée par la Maison des aînés, le participant est remboursé au prorata des journées restantes;
- Les participants qui sont absents ne peuvent d'aucune façon reprendre une activité à moins d'entente avec la Directrice générale ou sa remplaçante. Celles annulées par la Maison des aînés de La Prairie en raison de l'absence du responsable ou autre motif seront reportées à la fin de la session;
- Veuillez noter qu'il doit y avoir un nombre minimal de participants pour que l'activité ait lieu. De plus, le nombre d'inscriptions est limité pour la majorité des activités afin d'assurer le bon déroulement de celles-ci.

Informations au bureau de la Maison des aînés Tél : 450 444-6736